

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Insuffisant et inefficace !

Le discours de Douai, prononcé par Nicolas Sarkozy, le 4 décembre, restera dans les mémoires comme un formidable plan... de communication.

Car les mesures annoncées à cette occasion ne constituent pas un plan de relance.

Une fois passée l'euphorie du discours, la dure réalité des chiffres reprend le dessus.

Face à l'échec annoncé de ce plan, le Parti Socialiste prépare ses contre-propositions. Elles seront rendues publiques le 20 janvier, à l'issue d'un Bureau national consacré aux réponses du PS à la crise.

26 milliards d'euros. C'est le chiffre annoncé par Nicolas Sarkozy à Douai. Mais, à y regarder de plus près, on constate qu'il s'agit d'un trompe-l'œil.

En effet, 11,5 milliards d'euros sont en réalité des dettes de l'État auprès des entre-

prises. 10,5 milliards d'euros concernent des investissements déjà annoncés comme le canal Seine-nord ou les quatre lignes de TGV pour 2010-2014. Pire, sur ces 10,5 milliards d'euros, l'État n'en assumera que quatre. Le reste étant laissé à la charge des entreprises publiques ou des collectivités locales, déjà étranglées par les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement Fillon.

1,8 milliard sera consacré au logement. C'est positif. Mais il convient de rapprocher ce chiffre au 1,1 milliard supprimé dans le projet de budget. L'État ne consacre donc que 700 millions d'euros supplémentaires pour le logement. Et cette somme sera essentiellement destinée à l'accession à la propriété avec le prêt à taux zéro tandis que les crédits du logement social sont en baisse.

La prime de 200 euros aux bénéficiaires du RSA représente 760 millions d'euros. Mais cette mesure est

SUITE PAGE 2

Déchets : un plan pour 10 ans

Le Conseil général du Finistère a adopté, le 4 décembre, le nouveau plan départemental des déchets qui s'appellera désormais Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés (2008-2018).

"Ce nouveau plan a été réalisé dans la concertation la plus grande", a souligné la vice-présidente du Conseil général, Chantal Simon-Guillou. "Une trentaine de réunions ont été organisées pour parvenir à ce résultat et c'est tout naturellement qu'il a reçu un avis favorable unanime de la part de la commission consultative". Il s'articule autour de 3 axes prioritaires structurants : D'abord, la prévention avec l'ambition de réduire les quantités et la nocivité des déchets produits et collectés. L'objectif est de passer de 220 kg de déchets par habitant en 2005 à 193 kg en 2013.

Ensuite, la valorisation des déchets. Là, le plan se fixe pour objectif de passer de 73,6 % de déchets valorisés en 2005 (496 400 tonnes) à 77 % à l'horizon 2013 et 81 % en 2018.



Chantal Simon-Guillou

Enfin, l'organisation durable et responsabilité locale. Il est indispensable d'optimiser l'organisation du traitement des déchets en Finistère et de structurer le département en zones cohérentes, équipées de l'ensemble des outils de traitement des déchets, y compris d'installations de stockage de déchets non dangereux.

Pour parvenir à atteindre ces objectifs, plusieurs actions doivent

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

 26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 8/01/2009


**PRESSE
URGENTE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

EN CLAIR !

La Paix maintenant !

Le conflit entre Israël et le Hamas s'est aggravé ces dernières semaines. Contre les tirs de roquettes lancés depuis Gaza vers son territoire, Israël a répondu, dans un premier temps, par des frappes aériennes particulièrement meurtrières avant de mener une offensive terrestre. Les principales victimes de ce conflit seront, une fois de plus, les civils palestiniens. Tsahal dispose d'une supériorité technologique évidente mais qui ne lui sera d'aucun secours si elle s'engage dans une guérilla urbaine dans les rues de Gaza. Depuis 1948, le Proche-Orient n'a quasiment jamais connu la paix. Aujourd'hui, la pression internationale peut amener les belligérants à s'asseoir autour d'une table pour négocier. D'abord en imposant un cessez-le-feu à Israël mais aussi en exigeant du Hamas qu'il reconnaisse enfin l'existence de l'État hébreu et le droit de son peuple à vivre en sécurité.

PS 29

Insuffisant et inefficace ! (suite)

Les contre-propositions du parti Socialiste seront présentées à l'issue du Bureau national du 20 janvier

... en partie financée par le gel de la prime à l'emploi.

Enfin, la prime à la casse de 1 000 euros pour l'achat d'un véhicule propre reviendra à 220 millions d'euros.

En réalité, le plan de relance ne mobilisera que 4 à 5 milliards d'euros de crédits nouveaux. Le reste n'est qu'affichage ou recyclage. Ramenée à la richesse du pays, cela ne représente que 0,25 % du PIB.

Quel contraste avec les 320 milliards de garantie pour les crédits interbancaires et les 40 milliards d'intervention directe pour le secteur bancaire !

Outre la faiblesse des sommes mobilisées, les socialistes ont dénoncé l'absence de mesures en faveur du pouvoir d'achat.



Jose Luis Zapatero a présenté un plan ambitieux

Car, à l'exception de la prime de 200 euros accordée aux bénéficiaires du RSA, la relance du pouvoir d'achat est totalement absente du discours de Douai.

Or, c'est bien parce que le pouvoir d'achat est en berne depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée que les conséquences de la crise sont si importantes dans notre pays et que le "plan de relance" est si peu ambitieux.

Il suffit de regarder ce que font nos voisins Espagnols ou Anglais pour s'en convaincre. Dans ces pays, les plans de relance reposent sur deux piliers : le soutien à l'investissement et au pouvoir d'achat. D'ailleurs, le Parti des Socialistes Européens a défendu cette position lors de son sommet du 1^{er} décembre 2008 à Madrid.

C'est ainsi que le gouvernement espagnol a adopté un plan de soutien au logement, à l'automobile et l'investissement des collectivités locales. Ce plan est financé grâce aux excédents budgétaires engrangés avant la crise, à l'époque où Nicolas Sarkozy, au contraire, accordait des cadeaux fiscaux aux plus privilégiés grâce à la loi TEPA (Travail Emploi Pouvoir d'Achat) pour un montant de 17 milliards d'euros.

La Grande-Bretagne, quant à elle, a décidé de réduire la TVA de 2,5 % et a mis ses contribuables les plus aisés à contribution.

Les salariés français attendent de la part du gouvernement une autre réponse que celle apportée par le président de la République. Les socialistes montreront qu'une autre logique est possible, à l'issue du Bureau national exceptionnel du 20 janvier, en publiant leurs propositions anticrise. Ce document s'appuiera largement sur les orientations adoptées par le PSE et sur les avis des syndicalistes, économistes, responsables des secteurs directement touchés par la crise.

Le plan anticrise du PS comprendra six volets. D'abord, une dimension économique avec des mesures pour le court terme, notamment grâce à une relance du pouvoir d'achat, et des mesures à plus long terme en encourageant les investissements qui préparent l'avenir (infrastructures, recherche, économies d'énergie, éducation)

Ensuite, un volet financier, car la crise a éclaté dans ce secteur qui a besoin de nouvelles règles internationales. L'accent sera particulièrement mis sur le volet social de manière à contenir les vagues de licenciements qui s'annoncent et à aider les salariés qui en seront victimes.

Les entreprises en difficulté seront aidées à traverser cette période difficile. Le plan du PS comprendra également un volet environnemental avec une relocalisation des activités productives, une mobilisation en faveur du logement, des transports, de l'urbanisme, des énergies renouvelables. Enfin, une réforme audacieuse du service public sera présentée.

Comment seront financées les propositions socialistes ? D'abord, en supprimant toute une série de niches fiscales, créées depuis 2001, qui coûtent près de 17 milliards d'euros à l'État, et surtout en revenant sur la défiscalisation des heures supplémentaires. Ce dispositif, coûteux en période normale, se révèle aujourd'hui particulièrement dévastateur pour l'emploi.



Le logement doit être soutenu

Déchets : un plan pour 10 ans (suite)



220 kg de déchets par habitant

... être engagées. D'abord, et il s'agit d'une priorité pour les auteurs du plan, la prévention et la réduction à la source. Cela passe par l'information et la responsabilisation des acteurs de la production et de la gestion des déchets ainsi que par l'amélioration de la qualité du service de gestion des déchets et la maîtrise des coûts. Ensuite, la valorisation des déchets. Même si elle concerne déjà une proportion importante (73,6 %) des déchets ménagers et assimilés, elle peut encore être optimisée. Enfin, une organisation durable de la

La réduction de la production des déchets est prioritaire

gestion des déchets, basée sur la solidarité des territoires et la complémentarité des filières doit voir le jour de manière à moderniser et compléter le réseau des équipements et assurer le

suivi de la mise en œuvre des objectifs du plan. Actuellement, 16 collectivités exercent la compétence du traitement des déchets dans le département. Le plan propose à terme de structurer le territoire départemental en deux secteurs, l'un au nord (pays de Brest, pays de Morlaix et centre ouest Bretagne) et l'autre au sud (pays de Quimper)

Le plan sera assorti d'un dispositif de suivi qui reposera sur trois missions. La première consistera à observer, évaluer, proposer et coordonner les actions. La deuxième jouera un rôle de veille technique et réglementaire, d'échanges d'expériences et de conduite d'éventuelles études à l'échelon départemental. La troisième, enfin, sera chargée de la prévention, l'information et la communication à l'échelle départementale.

"Ce nouveau plan revêt une grande importance pour le département", a souligné Chantal Simon-Guillou qui a précisé que les objectifs que se sont fixés les élus du Finistère vont au-delà des préconisations nationales. Le nouveau plan sera soumis à enquête publique en début d'année 2009, pour une période d'un mois.

Mobilisés pour gagner

La campagne pour l'élection partielle dans le canton de Douarnenez, bien que brève, fut particulièrement intense pour le candidat socialiste, Hervé Fourn, et sa remplaçante, Marie-Pierre Bariou.

"Nous avons frappé à des centaines de portes, parfois pendant plus de 4 heures d'affilée, dans les quartiers de Douarnenez mais aussi dans les autres communes du canton", résume Hervé Fourn. "C'est essentiel, d'une part, pour rappeler aux électeurs que le premier tour se déroulera le 11 janvier et, d'autre part, pour engager un dialogue avec les habitants du canton".

En compagnie des adhérents de la section, dont le secrétaire Yannick Poulhazan, Daniel Bouer ou Tangi Youinou, notamment, le candidat a également organisé plusieurs réunions thématiques "de manière à bien cerner les problématiques de secteurs comme l'agriculture, le tourisme, la santé, la pêche".

En présence d'élus du Conseil général, comme Pierre Maille, Annick Le Loch, François Marc, Maryvonne Blondin, Michaël Quernez et du conseiller régional Jean-



Hervé Fourn, candidat de la majorité départementale dans le canton de Douarnenez.

Claude Lessard, le candidat a ainsi pu aborder les questions qui concernent directement les mareyeurs, les infirmières, les retraités ou les agriculteurs, comme par exemple la couverture de l'ensemble du territoire par le haut débit.

Sur les marchés ou en porte-à-porte, Hervé Fourn a pu mesurer que la fatalité gagne

du terrain parmi les Français qui souffrent de la politique menée par Nicolas Sarkozy. C'est pour cette raison que, jusqu'aux dernières heures de la campagne, les socialistes vont convaincre les électeurs de voter pour Hervé Fourn afin que le canton de Douarnenez vienne renforcer la majorité départementale.



Pourquoi élire les conseillers prud'homaux

Avec Jacques Le Goff

Jacques Le Goff, professeur de droit public à la Fac de droit de Brest, revient sur le résultat des élections prud'homales.

Cap Finistère : Comment expliquez-vous la faible participation aux dernières élections prud'homales ?

Jacques Le Goff : Le taux de 25 % de participation totale (20 % des salariés) ne constitue pas vraiment une surprise, bien qu'on assiste à un nouveau décrochage par le bas. Depuis longtemps déjà le niveau se situait assez bas autour du tiers des électeurs.

Deux types de raisons peuvent l'expliquer :

– une raison conjoncturelle : la déprime engendrée par l'effondrement économique des derniers mois avec son impact social avéré et futur. Ce contexte n'est pas à proprement parler porteur dans le

cadre d'une élection suscitant, de tradition, peu d'entrain. Mais l'inverse pouvait également se produire par mobilisation des salariés de plus en plus exposés aux licenciements économiques, mutations, modifications de contrat...

– une raison plus structurelle sur laquelle je n'insiste pas : la perception brouillée, chez les salariés, de leurs syndicats et certains doutes à l'égard de la démocratie représentative.

Mais je me demande si la véritable explication n'est pas ailleurs, dans le fait que, tacitement, les salariés ne sont pas convaincus de l'utilité des élections prud'homales. Élit-on les autres magistrats, pensent-ils... et dans ces conditions pourquoi ce régime spécifique ?

Cap Finistère : Mais n'est-ce pas une remise en cause de la spécificité des Prud'hommes et peut-être même de leur légitimité ?

Jacques Le Goff : Pas du tout. Au contraire. C'est justement parce que

l'image des Prud'hommes est bonne, parce que les salariés sont satisfaits de leur fonctionnement qu'il ne voient pas l'intérêt de les re-légitimer à périodicité régulière. Ils sont légitimes par leur fonction et la manière dont ils s'en acquittent plus que par l'élection, au demeurant propre à la France, dont la raison d'être est simplement de sélectionner des représentants dont la coloration syndicale s'estomperait derrière l'identité spécifique de l'institution. Les conseillers prud'hommes sont juges avant d'être les porte-voix de tel ou tel syndicat.

Cap Finistère : Cette faible participation ne prive-t-elle pas de la possibilité de bien connaître l'état des forces en présence ?

Jacques Le Goff : Sans doute. Mais à cette fin, les élections professionnelles dans l'entreprise constituent un scrutin plus pertinent à raison d'un taux de participation de l'ordre des 2/3 des salariés. Elle pourraient tenir lieu de scrutin de représentativité à la condition d'être organisées dans une même période de 15 jours ou d'un mois. Ce qui ne va pas de soi mais peut très bien s'envisager.

Rendez-vous

11 janvier

Premier tour de l'élection cantonale partielle dans le canton de Douarnenez.

18 janvier

Second tour de l'élection cantonale partielle dans le canton de Douarnenez.

19 janvier

A 20 h 00 : Réunion-débat avec Bernard Poignant, à propos du *Manifesto* du PSE dans la perspective des élections européennes du mois de juin, au local du PS à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

1^{er} février

Rencontre nationale des secrétaires de section à Paris. Inscriptions au 02 98 53 20 22.

28 février

Journée départementale des secrétaires et trésoriers de section. Inscriptions au 02 98 53 20 22.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

EN SAVOIR PLUS ...

Une victoire de la gauche européenne

Le Parlement européen, par son vote du 17 décembre, a pris une décision importante pour le temps de travail : la France pourra conserver sa durée légale hebdomadaire à 35 heures et, dans toute l'Europe, la durée maximale ne pourra pas dépasser 48 heures.

"Il faut savoir que, à l'initiative de la Présidence Française, les gouvernements réunis au Conseil souhaitaient que cette durée puisse être portée à 65 heures", rappelle Bernard Poignant.

Un coup d'arrêt vient donc d'être porté à cette forme de dumping social. "C'est une victoire de la gauche européenne avec l'appui de la Confédération européenne des syndicats", s'est félicité le président de la délégation socialiste française au Parlement européen.

En même temps, une disposition concernant le temps de

garde du corps médical permet d'inclure celui-ci dans le temps de travail. C'est également une victoire pour les 2 millions de médecins européens et le million d'étudiants en médecine.

La procédure n'est pas totalement terminée. Une réunion de conciliation doit intervenir entre les 27 députés européens (1 par pays) et les 27 ministres de gouvernement. Plus de 75 % des parlementaires européens ayant voté en faveur de ces principes, cela offre aux représentants du Parlement européen une position renforcée avant cette rencontre et laisse augurer une conclusion positive.

Où va l'école ?

Afin de faire le point sur les nombreuses réformes liées à l'enseignement primaire (service minimum, scolarisation dès 2 ans, suppression des RASED, financement des écoles privées, remise en cause de l'école maternelle, ...), l'UESR (Union

des élus socialistes et républicains) propose aux élus un tour d'horizon des sujets sensibles, le samedi 17 janvier 2009, de 9 h 30 à 12 h 00, au FAOU (salle du conseil).

En présence de : Sylvain Elies, conseiller municipal à Quimper, délégué UESR aux questions scolaires et périscolaires ; Pierre Engelibert, maire du Faou ; Jean-Luc Fichet, sénateur-maire de Lanmeur.

Fiers d'être socialistes

Jeudi 15 janvier 2009, rencontre du groupe "Fiers d'être socialistes" (soutiens motion E) au local du PS à Brest à 20 h 30.

Tous les militants se reconnaissant dans cette démarche sont invités.

Contact : revolutiondemocratique@aliceadsl.fr

Calendrier du city group de Brest

Le city group des militants du PSE de Brest, qui s'est réuni le 18 décembre, a établi un calendrier de ses réunions thématiques. Les réunions du samedi se dérouleront de 9 h 00 à 12 h 00 et celles du jeudi de 20 h 00 à 22 h 30 au local du PS à Brest.

Samedi 17 janvier : L'économie : "Relancer l'économie et éviter le retour des crises financières".

Jeudi 5 février : La question sociale : "Faire progresser la justice dans la nouvelle Europe sociale".

Jeudi 26 février : Le Changement climatique : "Mettre l'Europe en tête de la lutte contre le changement climatique".

Samedi 14 mars : L'égalité des sexes : "Parvenir à l'égalité des sexes en Europe".

Jeudi 2 avril : L'immigration : "Donner à l'Europe une politique d'immigration pour le progrès".

Samedi 25 avril : L'Europe comme acteur international : "Faire de l'Europe un partenaire fort pour la paix, la sécurité et le développement".

Annonces légales & judiciaires

"LE ROSSINI"

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège : 22, rue du Commandant-Drogou
29200 BREST
R.C.S. BREST 390 419 687

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2008, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 décembre 2008 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Maurice MEVEL, demeurant 16, rue de Keronvel, 29217 LE CONQUET, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 16, rue de Keronvel, 29217 LE CONQUET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
La Gérance.

ALGUES MER & SANTÉ
Société à Responsabilité Limitée
unipersonnelle au capital de 5 000 euros
Siège social : 23, rue de Kerguelen
29950 BÉNODET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BÉNODET du 23 décembre 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
ALGUES MER & SANTÉ.

Forme : SARL unipersonnelle.

Siège : 23, rue de Kerguelen, 29950 BÉNODET.

Objet : La conception et la vente de compléments alimentaires, la réalisation de toutes prestations se rapportant aux produits d'origine marine, l'organisation de toutes manifestations et notamment de séminaires, l'hébergement et plus généralement toutes prestations ou opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, industrielles, civiles et commerciales, se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué ou à tout objet similaire ou connexe ou en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans.

Capital : 5 000 euros.

Gérance : Mademoiselle Geneviève LE GALL, demeurant 80, rue du Vincin, 56000 VANNES.

R.C.S. : QUIMPER.

La Gérance.

Ce numéro a été tiré à
4 900 exemplaires